

Parti socialiste autonome du Jura-Sud Comité central

Conférence de presse du 9 avril 2010

Le Comité central du PSA-SJ a tiré le bilan des élections cantonales et régionales. L'examen attentif des résultats le conduit à formuler les considérations suivantes.

En général

Ceux qui prétendent que la Question jurassienne n'intéresse pas la population admettront que les institutions bernoises ne déplacent pas les foules et ne soulèvent pas l'enthousiasme. Avec une participation de 32.43%, les élections cantonales et régionales ont en effet démontré une forme d'indifférence des citoyens à l'égard des autorités bernoises et du Conseil du Jura bernois.

Manifestement, la participation n'a pas été uniforme. L'électorat UDC a su se mobiliser davantage que les autres partis, en raison sans doute de sa lutte fratricide contre le PBD. Il faut toutefois relativiser la progression de l'UDC. Si MM. Levrat et Brunner, présidents du PS suisse et de l'UDC, comparent les résultats de leurs troupes dans le Jura bernois, ils constateront que **les socialistes (PSA+PSJB tous membres du PS suisse) obtiennent 34.1%** des suffrages et 5 députés, contre 22.7% et 3 députés à l'UDC. Si l'on compare ces chiffres à ceux du baromètre électoral au niveau suisse établi à mi-législature, qui accordait 20.4% au PSS et 24.8% à l'UDC, les socialistes ont plus de raisons de plastronner que les agrariens.

Élection au Conseil-exécutif

Le PSA s'était fixé pour objectifs de profiter de l'effet d'entraînement d'une candidature au gouvernement, de mobiliser son électorat pour faire barrage au candidat radical et de contribuer à la reconduction de la majorité rouge-verte. Ces trois objectifs sont parfaitement atteints puisque le PSA a mieux résisté que le reste de la gauche à la montée des forces bourgeoises, le candidat Astier a subi un cuisant revers et l'alliance Puissance 4 l'a emporté. Lorsque le comité du PSA l'a sollicité en vue de cette élection, notre camarade Maxime Zuber a longuement hésité. Sorti largement en tête dans le Jura-Sud en 2006 lors d'une élection ouverte, M. Zuber a fait part de ses réticences en soulignant le fait qu'avec un duel gauche-droite il serait impossible de rééditer un tel exploit et que la régression était assurée. Dans ces conditions, avec un candidat ayant fait le plein des voix de droite et un sortant soutenu par l'ensemble de la gauche, le résultat personnel obtenu par M. Zuber est remarquable. Faire une autre lecture de l'issue de cette élection n'est tout simplement pas objectif. Le PSA tire encore un enseignement de cette élection : **son appel à soutenir Philippe Perrenoud a été largement suivi**. Il n'est qu'à observer le score du candidat socialiste dans les fiefs du PSA pour s'en convaincre.

Le PSB a exprimé sa reconnaissance au PSA et a souligné le fait que **l'accord passé entre socialistes a été scrupuleusement respecté**.

Élection au Grand Conseil

Entre 2006 et 2010, le PSA a passé de 23.6% à 20.5% des suffrages (-3.1%). Par comparaison, le PSJB a vu son score régresser de 17.3% en 2006 à 13.6% en 2010 (-3.7%). Avec la présence de nouveaux partis, le combat UDC-PBD, la volonté des Verts de

confirmer leur siège, le duel interne PEV-UDF, l'élection disputée au gouvernement, le PSA considère s'en être bien sorti. **Les résultats personnels de ses candidats sont aussi à relever.**

1. Zuber Maxime	4287
2. Bühler Manfred	3326
3. Astier Sylvain	3309
4. Blanchard Jean-Michel	3087
5. Geiser Pierre-André	2963
6. Hirschi Irma	2635
7. Aellen Jean-Pierre	2596
8. Vaucher Annelise	2558
9. Graber Anne-Caroline	2526
10. Klopfenstein Etienne	2462
11. Amstutz Pierre	2375
12. Tobler Marc	2098
13. Verdon Jean-Pierre	2087
14. Bernasconi Roberto	1998
15. Wullemin Nicolas	1979
16. Daetwyler Francis	1964

Le PSA a ainsi conservé son troisième siège dont le gain en 2006 était une surprise. Le PSA est aussi devenu clairement **la plus grande force de gauche dans le Jura-Sud**. Il devance clairement le PSJB dans la très grande majorité des communes.

	PSA	PSJB
Belprahon	29.40%	5%
Bévilard	17.20%	22.60%
Champoz	0.90%	5.60%
Châtelat	13.60%	0.90%
Corcelles	11.50%	4.20%
Corgémont	12%	6.40%
Cormoret	7.30%	7.40%
Cortébert	20.60%	8.80%
Court	36.30%	8.60%
Courtelary	14.00%	14.70%
Crémines	28.00%	19.40%
Diesse	16.20%	4.80%
Eschert	18.10%	11.10%
Grandval	28.30%	13.50%
La Ferrière	15.60%	9.10%
La Heutte	14.30%	25.30%
La Neuveville	16.90%	7.90%
Lamboing	23.00%	4.90%
Loveresse	11.60%	20.50%
Malleray	13.60%	23.80%
Monible	38.90%	7.80%
Mont-Tramelan	0.60%	1.50%
Moutier	37.30%	8.60%
Nods	6.60%	8.80%
Orvin	14.30%	11.50%
Perrefitte	27.80%	8.00%

Plagne	34.40%	13.10%
Pontenet	32.10%	11.70%
Prêles	14.00%	9.00%
Péry	15.30%	15.90%
Rebévelier	5.60%	1.10%
Reconvilier	17.20%	13.20%
Renan	7.50%	11.80%
Roches	15.80%	5.30%
Romont	23.80%	6.10%
Saicourt	11.80%	6.20%
Saint-Imier	19.30%	23.10%
Saules	11.40%	0.50%
La Scheulte	16.70%	19.40%
Elay	5.30%	0%
Sonceboz	25.50%	6.90%
Sonvilier	10.90%	10.80%
Sornetan	14.90%	6.00%
Sorvilier	30.00%	4.00%
Souboz	11.40%	14.70%
Tavannes	29.40%	9.60%
Tramelan	8.80%	28.30%
Vauffelin	28.30%	16.10%
Villeret	11.90%	17.00%

Autre motif de satisfaction : le PSA est le seul parti régional qui soit parvenu à **faire élire une femme**, en la personne de la députée sortante, Mme Irma Hirschi.

En revanche, le PSA regrette amèrement la non-réélection de M. Christian Vaquin qui, en tant que député et représentant du Groupe autonome au sein de commissions cantonales a accompli un travail remarquable, apprécié et reconnu par tous.

Élection au Conseil du Jura bernois

Dans le district de Moutier, le PSA maintient ses quatre sièges et s'impose comme la plus grande force politique (28.9%). Dans le district de Courtelary, ses candidats sur la liste Alliance jurassienne se sont bien battus. La jeune candidate Mélanie Erard arrive par exemple en deuxième position derrière le maire de Saint-Imier. Absent en 2006 dans le district de La Neuveville, le PSA a fait bonne figure pour une première participation.

Désistements

Selon les usages et pour autant que le mode de désignation de la délégation bernoise ne change pas, les sièges dévolus aux partis au sein de l'Assemblée interjurassienne reviennent de droit aux députés. **Les trois députés PSA ont décidé de se désister au profit des membres actuels de l'AIJ**, à savoir Mme Micheline Huguelet-Cuixeres et MM. Pierre Corfu et Guy Montavon. Mme Irma Hirschi a opté pour sa fonction de députée et a cédé son siège au CJB à M. Pierre Mercerat, sortant, qui pourra ainsi poursuivre son excellent travail au sein de cet organe régional. Maxime Zuber avait lui cédé son siège en 2006 conformément à un engagement du PSA qui souhaitait que les milieux culturels soient représentés au CJB. Cette année, le maire de Moutier opte une nouvelle fois pour sa fonction de député et renonce à son siège au CJB afin d'être en mesure de se consacrer prioritairement à sa commune. Ainsi, Peter Gasser, président du syndicat des enseignants

pourra siéger et faire valoir ses compétences et son expérience au sein d'une institution chargée notamment des questions liées à la formation et à l'instruction publique.

Choix de la fraction au Grand Conseil

On a entendu qu'après avoir joué le rôle de pourvoyeur de voix au profit de l'alliance Puissance 4, le PSA était à la recherche d'un groupe parlementaire. En fait, ce sont bel et bien les partis de l'alliance de gauche qui, en l'occurrence, sont demandeurs. On sait en effet que, de l'effectif d'une fraction, dépend le nombre de sièges qui lui est réservé dans les commissions du Grand Conseil. Courtisés par le PS bernois et les Verts, les députés PSA ont accepté d'entrer en matière et de siéger, de préférence au sein **d'une nouvelle fraction « socialiste romande » dont ils ont proposé la création**. À défaut, ils pourraient intégrer le groupe des Verts, comme ce fut le cas lors de la législature 2002-2006

Rappelons qu'une demande d'intégration des députés autonomistes au groupe socialiste avait été faite au PSA en 2002 déjà. À l'époque, c'est le PSJB qui s'y était opposé.

Le PSA ralliera un groupe aux conditions suivantes.

1. Le nom du PSA figure dans l'appellation du nouveau groupe.
2. Le parti de la fraction et ses sections soutiennent les candidats PSA aux élections fédérales et communales.
3. Au sein de la nouvelle fraction, les élus PSA jouissent d'une totale liberté d'action et d'organisation.
4. Avant de se prononcer sur les affaires liées à la Question jurassienne, la fraction consulte le PSA.
5. Des accommodements financiers sont trouvés de sorte que le PSA puisse financer ses campagnes grâce aux contributions de ses élus.

Dans les faits, la balle est aujourd'hui dans le camp du PS bernois, du PS romand de Bienne et du PSJB qui, dans son style bien à lui, a récemment fait un appel du pied au PSA.

Députation et Conseil du Jura bernois

Au sein de ces deux institutions, le PSA entend conserver son indépendance et sa visibilité. Au Conseil du Jura bernois, il appelle de ses vœux la création d'un groupe autonome élargi. Il revendiquera la présidence de cette institution une des quatre années de la législature.

Le PSA considère qu'il ne serait que justice **qu'une femme préside la Députation au cours de la première année de la législature. Il proposera la candidature de Mme Irma Hirschi, seule élue du Jura-Sud.**